

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MESSIEURS PROMOTION

8 et 9 avril 2017
GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue ne faisant pas partie de la 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} Divisions de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Epreuve non-fumeur y compris la cigarette électronique.

FORME DE JEU

Marques de départs blanches.

1^{er} jour : **8 avril 2017** Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **9 avril 2017** Match-Play / **1 foursome et 4 simples** / 18 trous

Ordre de rencontre : 1^{ère} contre 4^{ème} et 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs montent en 3^{ème} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 8 mars 2017**.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 28 mars 2017**.

Les droits d'engagement de **360€** devront parvenir à la Ligue **au plus tard le vendredi 31 mars 2017**
sous peine de disqualification de l'équipe à la compétition.

PRIX

Plateaux pour les joueurs des équipes accédant à la 3^{ème} Division.

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : Henri BOUCHARLAT
Arbitres : Claude PASCAL et Jean-François DAIRON